

Le mouvement est ouvert

Faites vos vœux

Vous souhaitez participer au mouvement, néanmoins la procédure de mutation dans l'Éducation nationale peut sembler opaque. Il est par conséquent très important d'être accompagné-e par SUD éducation afin de vous aider dans vos démarches. Les élu-es et les militant-es de SUD éducation sont à vos côtés pour défendre l'égalité de traitement entre tous les personnels et s'assurer que tou-t-es disposent des mêmes informations concernant les procédures de mutation. Les suppressions de poste massives dans le second degré ont largement contribué à bloquer le mouvement. Supprimer des postes comme le fait Blanquer, c'est empêcher la mobilité des personnels.



Les mutations se déroulent en deux temps : d'abord le mouvement inter-académique pour changer d'académie, puis le mouvement intra-académique pour pouvoir faire des vœux à l'intérieur de votre académie. Les militant-es de SUD éducation pourront vous conseiller à plusieurs moments de la procédure de mutation : au moment de formuler des vœux, au moment de la publication de votre barème sur I-prof afin de bien vérifier que tous les éléments ont été pris en compte, puis éventuellement au moment des résultats, dans l'écriture d'un recours.



Les étapes du mouvement

- ➔ **du 9 au 30 novembre** : Vous formulez vos demandes de mutation sur I-Prof - phase interacadémique et mouvements spécifiques nationaux et sur postes à profil (POP).
- ➔ **entre le 30 novembre 2021 et le 7 janvier 2022** : Vous téléchargez vos confirmations de demandes de mutation dans I-prof puis vous le retournez signé et comportant les pièces justificatives demandées au ou à la chef-fe d'établissement.
- ➔ **janvier 2022** : consultez et vérifiez votre barème sur I-prof.
- ➔ **3 mars 2022** : vous recevrez le résultat de votre demande.
- ➔ **à partir du 8 mars 2022** : ouverture des phases intra-académiques.

Des outils syndicaux pour vous accompagner !

Rendez-vous sur le site : <https://mutations.sudeducation.org/>

- pour calculer votre barème,
- pour consulter les barres académiques des années précédentes
- pour demander à SUD éducation de suivre votre demande de mutation,
- pour connaître les dates et vous inscrire aux visios d'information de SUD éducation ouvertes à tou-t-es les collègues

